

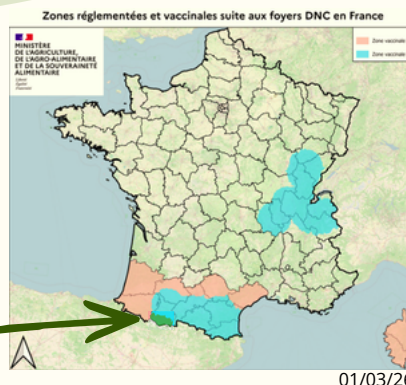
DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

Un foyer a été confirmé en Espagne le 28/02 :

Un élevage de 133 bovins situé dans la commune de Fiscal.
Cet élevage n'avait pas été vacciné, bien qu'en zone de vaccination !
C'est pourquoi il est important de rappeler la nécessité de vacciner **TOUS** les troupeaux dans les zones de vaccination.

Le zonage autour de ce foyer englobe une partie des Hautes-Pyrénées, dont 26 communes passent en zone de surveillance.

Pour le reste de la France : Toutes les zones réglementées mises en place autour des foyers sont désormais levées !



ACCÉLÉRATION DE L'ÉRADICATION DE L'IBR

Depuis le 1er janvier, les bovins sans statut Indemne en IBR ne peuvent être envoyés qu'à l'abattoir, en transport direct sans rupture de charges. Certains veaux ou brouards bénéficient toutefois d'une démarche tout à fait exceptionnelle et strictement encadrée par la DDPP pour être exportés. A ce jour, un export par mois est prévu.

NICHES À VEAUX & BACS ÉQUARRISSAGES

Les opérations sont reconduites pour l'année 2026 !

Retrouvez les informations [ICI](#)



OPÉRATION COUP DE POING 2026 SUR LES RATS MUSQUES ET RAGONDINS



Des actions de dératisations seront menées dans les prochains jours. N'hésitez pas à contacter Margot DEGEZELLE à la Fredon HdF pour proposer votre aide.

- GDON du Boulonnais : du 14 février au 15 mars 2026
- GDON du Pays St Omer : 15 février au 15 mars 2026
- GDON de la région d'Audruicq : du 18 février au 31 mars 2026
- GDON du Calaisais : du 14 février au 15 mars 2026

Toutes les renseignements sont consultables [ICI](#)



OBJECTIF 2026 : PERFORMANCE ET SÉRÉNITÉ

Ca ne tourne pas rond dans mon élevage depuis un moment, j'ai besoin d'aide !

GDS Conseils vous propose un audit global accompagné d'un vétérinaire.

Des orientations qui visent à l'amélioration de la santé globale de votre élevage et à sa productivité sont établies au travers d'un plan d'action.

Les conseillères vous suivront 3 ans, avec 4 passages annuels.

Passez à l'action en nous appelant au 03.21.60.48.98



SIA

Une année pleine de frustrations mais nos éleveurs de petits ruminants se sont régalés. Leur palmarès est à consulter [ici](#)



CIRCULATION PERSISTANTE D'IAHP

Bien que la zone réglementée liée au foyer de Wardrecques devrait être levée le 7 mars suite à une surveillance favorable, un nouveau foyer d'IAHP dans un élevage de poulets de chair a été confirmé à Robecq le 28 février. Nous comptons sur la vigilance accrue de chacun d'entre vous et le strict respect des mesures de biosécurité.

UN TRIMESTRE, UNE ZONOSE La salmonellose

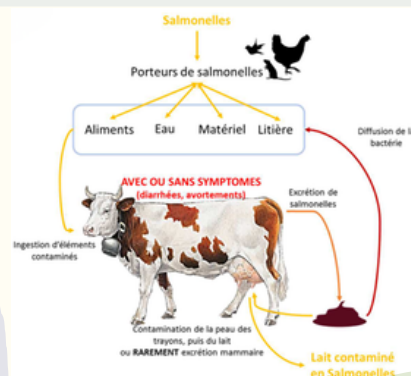
La salmonellose est causée par des bactéries du genre *Salmonella*, qui vivent dans les sols (contamination des aliments) et l'eau puis colonisent le tube digestif de nombreuses espèces. Elle peut notamment provoquer des diarrhées et avortements. Les chats, rongeurs et oiseaux en sont vecteurs.

La contamination à l'Homme se fait par voie orale à partir des mains souillées (foetus, enveloppes fortement contaminées lors d'avortements des ruminants, matières fécales) mais aussi par ingestion de produits contaminés (lait cru, viande insuffisamment cuite,...). Le plus souvent elle cause une gastro-entérite.

Evoquez systématiquement votre métier avec votre médecin.

La prévention repose sur l'hygiène : nettoyage et désinfection des bâtiments, gestion des effluents, qualité de l'eau et des aliments, isolement des animaux malades dans une infirmerie, lavage des mains.

Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.





TOUS À LA BERGERIE !

Jeudi dernier, 10 éleveurs se sont réunis à Saint Omer pour parler parasitisme !

C'est avec le Dr Jouve de Lumbres, que les parasites internes et externes du mouton ont perdu tout leur secret ...

Un très grand merci à M Vaniet qui nous a ouvert les portes de son élevage à Arques pour nous présenter ses belles boulonnaises !



COPROLOGIE IDENTIFIER POUR MIEUX TRAITER

Analyse remboursée à 100%
(GDS-Département-FRGDS)

- Douves
- Paramphistomes
- Coccidies
- Ténias
- Strongles

Ne traitez pas à l'aveugle, identifier les parasites permet de faire un traitement ciblé.

Plus efficace et moins coûteux !



Prochaine formation :

10 mars 2026

Je préserve la santé de mon troupeau,
j'applique la biosécurité - thématique
paratuberculose
à Baincthun

Un résultat positif ?

C'est l'occasion d'en savoir plus !
C'est la dernière formation de
l'hiver, nous vous y attendons
nombreux !

Les formations sont animées
par un vétérinaire du GTV. Elles
comportent une partie en exploitation
afin de mieux appliquer et visualiser la
théorie vue précédemment. Elles
sont intégralement prises en charge
par VIVEA !

Des panneaux de signalétique vous
sont remis lors des formations
biosécurité.

CAFÉ SANITAIRE DU 19.02

Le 2ème café sanitaire hivernal a eu lieu
à St Pol sur Ternoise sur le thème des
maladies à dépister à l'achat et la DNC.

Merci au Dr Delphine Izac, vétérinaire,
pour son implication !

L'occasion pour nos éleveurs de poser
toutes leurs questions, dans une
ambiance conviviale.

N'hésitez pas à nous dire quel thème
pourrait vous intéresser !



PARATUBERCULOSE : UN RÉSULTAT POSITIF À LA PROPHYLAXIE ?

Depuis plusieurs années, le GDS prend en charge à parité avec le
Département des analyses de "dépistages collectifs" en
paratuberculose sur les ateliers bovins :

- Laitiers : sur le lait de tank
- Allaitants : des mélanges de 10 sérums sont réalisés à la
prophylaxie. Si un ou plusieurs mélanges reviennent positifs, les
tubes sont encore au laboratoire pour poursuivre les analyses et
identifier le(s) bovin(s) positif(s) sans prélever à nouveau les
bovins !

Pour en savoir plus sur les mesures de gestion et la maladie,
rejoignez nous en formation le 10 mars à Baincthun.

PROPHYLAXIES 2025/2026

Les tarifs vétérinaires ont été fixés en
novembre pour la campagne
2025/2026.

Vous pouvez les retrouver sur le site
de la DRAAF HdF ici

C'EST PARTI POUR LES

PROPHYLAXIES PETITS RUMINANTS

Vos Documents d'Accompagnements des
Prélèvements sont arrivés dans vos cliniques
vétérinaires. Si vous êtes concerné, il est
temps de les contacter afin de prendre votre
rendez-vous pour la réalisation de la
prophylaxie brucellose.

Let's Go



AGIR TÔT CONTRE LES MOUCHES

La précocité de l'application d'actions de lutte conditionne la réussite du
plan de gestion des insectes.

Avec des températures estivales, une mouche peut pondre jusqu'à 2 000
œufs. Il est indispensable d'agir dès le redoux afin d'éviter l'explosion de la
population. Les baisses de production sont non négligeables :

- ⊖ 20 kg de lait par semaine pour une vache laitière.
- ⊖ 200 g de GMQ pour 100 mouches chez les jeunes bovins.

Des habitudes sont à prendre pour limiter leur présence :

- Curage régulier avec stockage du fumier à l'écart
- Ramasser la nourriture renversée et non consommée
- Cloche à cadavres ou bac d'équarrissage

Pensez aux solutions proposées par notre filiale 4D Services à tarif préférentiel.

